



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
Хорошо! Слушай! Смотрите
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > La présidente de la Haca au séminaire organisé à Yaoundé les 25 et 26 novembre par le RIARC « Le renforcement des capacités de production nationale de qualité est la réponse pérenne au phénomène de piratage des œuvres et des services audiovisuels»

[A](#) [1] [A](#) [1]

La présidente de la Haca au séminaire organisé à Yaoundé les 25 et 26 novembre par le RIARC « Le renforcement des capacités de production nationale de qualité est la réponse pérenne au phénomène de piratage des œuvres et des services audiovisuels»

25 nov 2019











« La lutte contre les pratiques de piratage des chaînes de télévision et des œuvres audiovisuelles en Afrique, passe forcément par le renforcement de la capacité du continent en matière de production nationale de proximité et de création de contenus médiatiques de qualité », a déclaré Mme Latifa Akharbach présidente de la HACA lors de son intervention au séminaire international organisé à Yaoundé le 25 novembre par le Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC) sur le thème de « La lutte contre le piratage des contenus audiovisuels sur les supports numériques en Afrique ».

« La montée en puissance des plateformes numériques et des services de Vidéo à la Demande (VOD), a poursuivi Mme Akharbach qui conduisait une délégation composée de MM. El Mahdi Aroussi Idrissi, Directeur des Etudes Juridique et Talal Salahdine, Manager des Affaires Africaines à la Haca , ont bousculé le modèle économique de l'audiovisuel linéaire et multiplié les possibilités de piratage ».

« La fausse gratuité du Net (puisque l'utilisateur a en fait, accès aux services et contenus sur internet en échange de ses données personnelles) a créé de nouvelles pulsions et tentations de piratage », a relevé à la même occasion, la présidente de l'instance de régulation marocaine et Vice-Présidente du RIARC, qui a clos son propos en affirmant que « face à l'ampleur et aux conséquences du phénomène du piratage des services et œuvres audiovisuels, la réponse ne pouvait être seulement de l'ordre technique- par le blocage des sites par exemple-. Le défi ne sera relevé que par la mise en place d'une véritable stratégie axée sur la promotion de la culture de la propriété intellectuelle et le développement de l'offre nationale ».

Partie de la feuille de route 2019-2020 du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC), ce séminaire international, organisé par le Conseil National de la

Communication (CNC) du Cameroun au titre de sa présidence de la plateforme panafricaine, a réuni plusieurs régulateurs, experts, opérateurs audiovisuels et spécialistes de la lutte contre le piratage venus de plusieurs pays africains mais aussi européens.

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>